

• PARCOURS CECRL • PROGRAMME DE FORMATION

Programme **FLE**

Niveau B2

Comprendre des textes complexes, communiquer avec aisance et spontanéité et développer un point de vue argumenté sur une grande variété de sujets.

Français Langue Étrangère – Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Ce programme présente les objectifs, les contenus, les modalités pédagogiques et d'évaluation, ajustés après positionnement selon le niveau réel et le projet de l'apprenant.

15–120 h

Durée indicative, ajustable après positionnement

Niveau B1 requis

B1 confirmé

Multi-formats

Présentiel, distanciel ou hybride, individuel ou en groupe

● 01 Informations générales

Intitulé	Formation FLE — Français Langue Étrangère — Niveau B2
Référence	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Public concerné	Adultes de niveau B1 confirmé souhaitant atteindre une réelle autonomie et aisance en français, à l'écrit comme à l'oral.
Prérequis	Niveau B1 acquis. Un test de positionnement confirme le niveau d'entrée.
Durée	Durée indicative : 15 à 120 heures, ajustable après positionnement.
Modalités d'accès	Entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral avant l'entrée en formation.
Délai d'accès	Selon calendrier, places disponibles et validation du parcours proposé après positionnement.
Formats possibles	Présentiel, distanciel, hybride, cours individuel, petit groupe, atelier thématique ou parcours intensif.

● 02 Objectif général

À l'issue du niveau B2, l'apprenant peut comprendre le contenu essentiel de textes et de discours relativement complexes, concrets ou abstraits, communiquer avec aisance et spontanéité, s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, défendre un point de vue argumenté et nuancer son propos selon le contexte et l'interlocuteur.

● 03 Compétences visées

- Comprendre le contenu essentiel de textes et de discours complexes, concrets ou abstraits, y compris des échanges techniques dans son domaine.
- Communiquer avec aisance et spontanéité, sans tension pour soi ni pour un locuteur natif.
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets et développer un point de vue argumenté.
- Émettre un avis sur un sujet d'actualité, exposer les avantages et les inconvénients d'options et défendre une position.
- Rédiger des textes clairs et détaillés (essai, rapport, courrier argumenté, synthèse) en hiérarchisant les idées.
- Reformuler, synthétiser et transmettre une information complexe en l'adaptant à l'interlocuteur (médiation).
- Adapter son registre (formel, courant, professionnel) et nuancer son propos selon le contexte.
- Comprendre des conférences, débats, émissions et discours élaborés sur des sujets concrets ou abstraits.

● 04 Programme pédagogique détaillé

COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE

- Comprendre des articles, des textes spécialisés, des rapports et des textes argumentatifs ou littéraires accessibles.
- Saisir l'implicite, le point de vue, le ton et l'organisation argumentative d'un document.
- Comprendre des conférences, des débats et des discours élaborés sur des sujets concrets ou abstraits.

PRODUCTION ORALE, ÉCRITE, INTERACTION ET MÉDIATION

- Développer une argumentation structurée à l'oral comme à l'écrit, avec exemples et contre-arguments.
- Rédiger des écrits longs et organisés : essai, rapport, synthèse, lettre formelle argumentée.
- Interagir avec aisance dans un débat, une réunion ou une négociation et réagir avec spontanéité.
- Synthétiser plusieurs sources, reformuler et transmettre une information complexe à un tiers.

CONTENUS LINGUISTIQUES ET GRAMMATICAUX

- | | |
|--|---|
| ■ Maîtrise des temps et des modes : concordance des temps, subjonctif, conditionnel passé, hypothèse complète. | ■ Articulateurs logiques complexes : néanmoins, en revanche, dans la mesure où, à condition que, bien que. |
| ■ Voix passive, forme pronominale, nominalisation et reprise de l'information. | ■ Mise en relief, structures emphatiques, registres de langue et précision lexicale. |
| ■ Discours rapporté au passé, expression de la nuance, de la concession, de la restriction et de l'hypothèse. | ■ Connecteurs argumentatifs et structuration du discours : introduction, développement, transition, conclusion. |

LEXIQUE ET THÈMES TRAVAILLÉS

- | | |
|--|---|
| ■ Domaines professionnels, économie, entreprise, monde du travail et communication formelle. | ■ Vocabulaire abstrait : opinions, valeurs, hypothèses, jugements et nuances. |
| ■ Société, environnement, sciences, culture, médias et débats d'actualité. | ■ Expressions idiomatiques courantes, collocations et vocabulaire spécialisé selon le projet. |

ACTIVITÉS ET SITUATIONS DE COMMUNICATION

- | | |
|---|---|
| ■ Débat argumenté et table ronde sur un sujet d'actualité ou de société. | ■ Simulation professionnelle : réunion, négociation, entretien, présentation de projet. |
| ■ Exposé structuré suivi d'un échange de questions et d'une discussion. | ■ Analyse et compte rendu critique d'un article, d'un reportage ou d'un document professionnel. |
| ■ Rédaction d'un essai, d'un rapport ou d'une synthèse à partir de plusieurs documents. | |

● 05 Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, à distance ou en format hybride selon le parcours retenu.
- Cours individuels, petits groupes, ateliers thématiques ou parcours intensifs selon les besoins.
- Approche communicative et actionnelle : l'apprenant réalise des tâches proches de situations réelles.
- Pédagogie active : jeux de rôle, simulations, productions guidées, échanges, projets courts ou longs.
- Individualisation : adaptation des supports, du rythme, des objectifs et des situations de communication.
- Supports variés : documents authentiques, audio, vidéo, articles, formulaires, courriels, ressources numériques.

INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Le contenu, le rythme, les supports et les mises en situation sont adaptés au niveau initial, aux objectifs, au projet professionnel ou personnel et aux éventuelles difficultés identifiées lors du positionnement ou en cours de formation.

● 06 Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique au démarrage : entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral.
- Évaluations formatives régulières : exercices, quiz, productions écrites, interactions orales, mises en situation.
- Suivi de la progression avec une grille de compétences alignée sur le CECRL.
- Évaluation finale : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.
- Bilan pédagogique de fin de formation avec synthèse des acquis, niveau visé ou atteint et préconisations.

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS POUR CE NIVEAU

- Exposé argumenté de 8 à 10 minutes suivi d'un débat avec l'examineur.
- Compréhension d'un document audio long et d'un texte complexe avec analyse du point de vue.
- Synthèse écrite à partir de plusieurs documents et essai argumenté.
- Simulation professionnelle : réunion, négociation ou présentation de projet.

● 07 **Accessibilité & référente handicap**

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse individualisée des besoins et des aménagements possibles. **Référente handicap : Fazia Bouzidi.** Les besoins peuvent être signalés lors de la demande d'information, de l'inscription, du positionnement ou en cours de formation. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques peuvent être étudiées : adaptation des supports, rythme aménagé, temps supplémentaire, consignes simplifiées, modalités d'évaluation adaptées, recours à des outils numériques ou orientation vers un partenaire spécialisé si nécessaire.

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

- Adaptation des supports pédagogiques : format numérique, police adaptée, documents agrandis ou simplifiés.
- Adaptation du rythme : pauses, progression individualisée, temps supplémentaire pour certaines activités.
- Adaptation des consignes et des modalités d'évaluation lorsque cela est compatible avec les objectifs visés.
- Entretien confidentiel avec la référente handicap afin d'étudier les besoins et les solutions possibles.
- Orientation vers un acteur spécialisé lorsque la situation nécessite une expertise externe.

● 08 **Validation & suite de parcours**

- Attestation de fin de formation précisant les objectifs travaillés, les compétences développées et le niveau visé ou atteint.
- Bilan pédagogique de fin de parcours avec synthèse des acquis et préconisations.
- Suite de parcours possible : niveau C1, ateliers de perfectionnement, ou préparation à une certification (DELFB2, DALF, TCF, TEF) en vue d'études supérieures, d'une démarche professionnelle ou d'une naturalisation.

Contact handicap — Pour toute demande liée à une situation de handicap, l'apprenant peut contacter la référente handicap de Campus Superia : Fazia Bouzidi.